COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

RAPPORT

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DES ACTIONNAIRES

DU 51 JANVIER 1877

COMPTE RENDU

DE

Opérations de l'exercice 1876

PARIS

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER

A. CHAIX ET Cie

RUE BERGERE, 20, PRES DU BOULEVARD MONTMARTRE

1877

RAPPORT

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DES ACTIONNAIRES

DU 31 JANVIER 1877

COMPTE RENDU

Opérations de l'exercice 1876

PARIS

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER

A. CHAIX ET Cie

1877

RUE BERGÈRE, 20, PRÈS DU BOULEVARD MONTMARTRE

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

PRÉSIDENT DU CONSEIL

M. HENTSCH (Edd), Banquier, de la maison Hentsch-Lutscher et Cie.

ADMINISTRATEURS.

MM. BAUDELOT, &, négociant, Président du Tribunal de commerce.

BÉRARD (Edouard), &, administrateur de la Prévost, de la maison Jeanti et Prévost, raffi-

de commerce.

BÉRARD (Edouard), ¾, administrateur de la Compagnie des Omnibus
BRASSAC, ¾, ancien négociant.

DUBOCHET, O. ¾, président du Conseil d'administration de la Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz.

FIRMIN-DIDOT (Paul), 举. GILLET, fils aîné, 举, banquier. LE VILLAIN (E.), 举, négociant.

neurs.

SIEGFRIED (Jacques), banquier, et de la maison
Siegfried frères et Cie, du Havre.

TALAMON, négociant,

TEISSONNIERE, ¾, négociant, membre de la Chambre de commerce.

THOMAS, ¾, négociant.

VERNES D'ARLANDES, O. ¾, propriétaire.

MM. Berthier, O. 孝, ancien président au Tribunal de commerce. Daguin, O. 孝, ancien président au Tribunal de commerce. Forget, 孝, ancien juge au Tribunal de commerce.

DIRECTION.

MM. G. Girod, O. *, directeur.
J. Hurlier, *, sous-directeur.
Hardcastle, sous-directeur.

M. E. Denfert-Rochereau, ¾, secrétaire général.

CONSEIL D'ESCOMPTE.

3531	Allain-Niquet fils,	cuirs.	MM. Hoskier,	banquier.
MIMI.	Allez,	guincaillerie.	Lantin,	tissus de laine.
		vins.	Laveissière fils,	métaux.
	Astier, Badoulleau-LeVillain,	commission.	Leclerc,	bois de charpente.
		tissus de coton.	Leduc,	chapeaux de paille.
	Barbet-Massin,	bois de construction.	Lemoine,	cuirs.
	Barbier fils,	laines.	Marchand,	fers.
	Berson,	bonneterie.	Marcilhacy,	soieries.
	Blanchet,		Marguerite-Lucy,	mousselines.
	Boutet,	vins.	Martinet,	imprimeur-libraire.
	Château-Farcot,	machines.	Masson (Georges),	librairie.
	Christofle,	orfévrerie.	Messener fils,	papiers peints.
	De Clermont,	chapellerie.	Moinery,	denrées coloniales.
	Delaleu,	vins.	Moret,	soieries.
	Deséglise,	brosserie.	Nizerolles,	bois et charbons.
	Devès,	draps.	Oeschger, -	métaux.
	Dietz-Monin,	horlogerie.		banquier.
	Ducel (JJ.), 举.	fers et fontes.	Ormancey,	bois de charpente.
	Dufay,	papiers.	Paymal,	porcelaines.
	Dupuis-Putois,	rouennerie.	Pillivuyt,	châles.
	De l'Escaille,	laines.	Planche,	produits chimiques
	Evette fils,	charbons.	Ricquier,	denrées coloniales.
	Fontenay,	bijouterie.	Riverin,	bois à brûler.
	Fouinat,	briques et carreaux.	Rougelot,	fers.
	Gallet,	raffineur.	Salmon,	
	Giraudeau (Alfred),	tissus imprimés.	Valentin,	vins. toiles.
	Hachette,	librairie.	Varin,	
	Halphen,	bijouterie.	Wolff,	papiers en gros.
	Hartog,	boutons.	Wolff (Auguste),	fabricant de pianos
	Hoina	grains et farines.		

ATRI SOI COMPTE RENDUISISSE

DES OPÉRATIONS DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

PENDANT L'EXERCICE 1876

Nominations.

MESSIEURS,

Pour nous conformer à l'ordre habituel de nos comptes rendus annuels, nous vous signalerons, dès le début de cette séance, les nominations auxquelles vous aurez à procéder pour le renouvellement partiel du Conseil d'administration et du Comité de censure.

Les trois administrateurs dont le mandat expire cette année sont : MM. Brassac, Le Villain et Th. Vernes d'Arlandes.

Le censeur sortant est M. Berthier.

Vous aurez, soit à les remplacer, soit à renouveler leur mandat, les administrateurs et censeurs, sortant de fonctions, étant rééligibles aux termes de vos statuts.

Opérations pendant l'Exercice 1876.

Le total de nos opérations pendant l'exercice	DES OPÈRATIO
1876 a été deFr.	5.292.045.985 90
Ce chiffre se subdivise entre les diverses branch comme suit :	
Escompte des effets de commerce sur Paris et	inderve.
les départementsFr.	1.222.981.355 28
Escompte des valeurs sur l'étranger	254.984.393 94
Montant de nos escomptes réunis	4.477.965.749 49
Effets remis à l'encaissement	36.226.482 83
Effets remis par les Agences	
Opérations diverses, ventes et achats de fonds	
publics pour le compte de tiers	393.034.962 79
Opérations des Agences dans les colonies fran-	partier on Consent
çaises et à l'étranger	2.940.127.001 00
Opérations des Agences en France	615.858.504 88
Avances sur effets publics et acceptations	190.408.208 35
zai jabuam mel relavnoner a lica , coaldmer sel a zas zaldigilladi insale zacilonol Total égalFr.	THE CONTRACTOR
The same of the sa	terries de vos statu

ollinestroq ub sertual a manufa rip stelle seb manufa 2012 lecompose ainst a Caisse.

Le mouvement de la caisse pendant l'exercice a	été : sol uns sunols /
Au crédit, de Fr.	2.285.901.401 15
Au débit, de	2.280.386.550 89
EnsembleFr.	4.566.287.952 04
La moyenne du mouvement général, par mois,	last da compte de
a été deFr.	380.523.996 °»
a été de	190.032.212 57
posé, du 1º janvier au 31 de-	
Portefeuille.	cembre 1876
Le solde de notre portefeuille, au 31 décembre 80.348 Effets montant à Fr. Il est entré, du 4er janvier au 31 dé-	82.565.354 02
	1.744.917.247 99
Ensemble 2.133.357 Effets montant à Fr.	1.827.482.599 01
Il est sorti, pendant la même période 2.021.725 Effets montant à Fr.	1.719.981.669 69
Le solde de notre portefeuille au 34 dé-	
cembre était de	407.500.929 32

Le montant des effets qui figurent à l'entrée	du portefeuille se
décompose ainsi:	1978
Valeurs sur Paris 511.749 Effets pour Fr.	780.391.934 06
Valeurs sur les départements 1.584.100 —	786.719.247 40
Valeurs sur l'étranger 37.508 —	260.371.447 55
Ensemble comme ci-dessus 2.133.357 Effets pour Fr.	4.827.482.599 01

Comptes d'espèces.

Le solde de nos comptes d'espèces était, au 34 décembre 4875, de Fr.	54.088.951 50
Il nous a été déposé, du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 1876	503.683.389 44
Le montant de ces comptes s'est ainsi trouvé porté à	557.772.340 64 485.803.067 »
Soit, au 34 décembre 1876, un solde de Fr.	71.969.273 64

Contentieux de l'année 1876.

Le montant des effets et créances tombés	en souffrance	e du 1er jan-
vier au 31 décembre 1876 a été de:		
Pour le premier semestre Fr.	148.292 06	Le solde
Pour le second semestre	66.543 17	portefeuille
SE 020 OF THE TOTAL & reporter	Fr.	214.835 23

4835 23 Report .7 Fr. 214.835 23
Les rentrées effectuées pendant l'exercice sur ces et sonification app
mêmes créances se sont élevées : - soulsomos
Pour le premier semestre, à Fr. 76.185 84
Pour le second semestre, à
95.278 35
RESTE Fr. 419.556 88
Ces 119,556 fr. 88 c. ont été amortis par le débit du compte de
Profits et Pertes, comme suit:
Pour le premier semestre Fr. 72,106 22
Pour le second semestre
Total Égal Fr. 419.556 88
Les rentrées sur les créances amorties des exercices précédents se
sont élevées, pendant l'exercice courant, à Fr. 84.830 43
de de de la companya
Opérations diverses — Ventes et achats

Opérations diverses. — Ventes et achats de fonds publics pour le compte de tiers.

 Les intérêts, commissions et courtages que nous avons perçus sur ces affaires figurent au crédit du compte de Profits et Pertes des deux semestres.

Agences en France.

Ces agences sont comprises cette année dans le	
total de nos affaires pour Fr.	645.858.504 88
of stems Savoir deb at ma sittoms die ino . 2 88	Ges 119,556 fr.
Transactions sur place Fr.	The state of the s
Tirages sur la caisse centrale et sur l'étranger.	53.455.292 36
Total égal Fr.	615.858.504 88
28 TEST 614 T1	English of the State of the Sta

SERVICES EXTÉRIEURS

Agences et Correspondants.

COMPTES DE L'ÉTRANGER

Les bénéfices sur ce chapitre se sont élevés, sav	oir :	gette categ	
Pour le premier semestre, à	Fr:	200.346	36
Pour le deuxième semestre, à			
ons indique plus hand dans le tableau récapitulatif	Fr.	437.654	32

AGENCES A L'ÉTRANGER

Londres, Bruxelles, la Réunion, Bombay, Calcutta, Hong-Kong, Shang-Hai, Yokohama.

	10001 81
Le chiffre pour lequel ces agences figurent dans	ns le montant total
de nos opérations a été de Fr.	2.348.127.061 89
qui se décomposent ainsi :	
Transactions sur place	2.235.384.612 20
Tirages sur France et l'étranger	112.742.449 69
Total Égal Fr.	2.348.127.061 89
a compared to be a compared named above mother and the	élé distribués, ét, doi
Le contingent de ces établissements dans les bé	néfices de l'exercice
a été de :	
Pour le premier semestre	Fr. 2.164.974 45

 Pour le premier semestre
 Fr. 2.164.974 45

 Pour le deuxième semestre
 2.482.456 02

 Ensemble
 Fr. 4.647.430 47

se subdivisant comme suit :

		- 10		
Agence	de Bombay	Fr.	17.634 36	3
	Hong-Kong	ENVARALA, Y. ŞRINTINGE	461.399 90)
_	Shang-Haï		3.500	
, avo	Yokohama	BUXELLES, L. BEI VIOS. BOVERTS.	2.926 90	9
_	la Réunion.	FRANC-HAI, YOKORANA	2.000	
fujol ten		TOTAL ÉGAL	487.461 10	6

- Résumé.

Les opérations dont nous venons de vous rendre compte se résument dans le Bilan et le compte de Profits et Pertes qui vous ont été distribués, et dont nous allons vous donner lecture :

BILAN

. C. Pri 2. 164, 974 45.

ACTIF	A S NO Camareas	PASSIF	*
Agences	26.875.950 36 3.204.911 68	Capital Réserve statutaire. Comptes d'espèces. Effets remis à l'encaissement. Comptes courants Acceptations et effets à payer Coupons divers à payer Profits et Pertes. Réescompte du portefeuille.	80.000.000 » 20.000.000 » 71.969.273 64 9.053.576 65 75.326.764 80 8.021.979 40 5.241.455 28 3.526.185 95 398.918 45
	273.538.154 17	belivisant comme suit	273.538.154 17

PROFITS ET PERTES

Compte des Profits et Pertes du 1er semestre 1876.

CRÉDIT

Intérêts, Changes (1 Décembre 1875	$ \begin{array}{c} 6.602 \ 20 \\ 1.018.924 \ 97 \\ 2.704.252 \ 21 \end{array} $	561.375 95 7.227.152 27	7.788.528 22
er zenenees arver (Sur les opérations diverses	,		

DÉBIT

Commissions et Pertes diverses	Sur les réescomptes à la Banque et sur place	4.091.302 32
Réescom	apte du portefeuille	

Compte des Profits et Pertes du 2º semestre 1876.

CRÉDIT e à southe son sus inspersie

Intérêts, Changes, Commissions	Sur les comptes courants et Agences à l'étranger	11.225 90) 960.453 69 3.801.081 78	488.370 80 8.828.739 47	9,317.110 27
et Bénéfices divers	Sur les comptes courants et Agences à l'étranger	3.706.405 38 360.798 62	in in the receivers to	1

DÉBIT I ob latot au erifiquel embar.

Intérêts, Changes, Commissions	Sur les réescomptes à la Banque et sur place	70 98 66 4.356.248 37	5.790.924 32
3/11/7/11/	généraux	1.035.757 50	
Frais	generaux	398.918 45	
Rees	compte du portefeuille	的特色的现在分词有197万元	
	Distance some av 24 de	Agambra 1876	3.526.185 95

. It semble, an premier abord, qu'il aurait du en résulter une augmen-

Sur les résultats du premier semestre, nous vous avons distribué, pour à-compte sur le dividende de l'exercice, 48 francs par action, soit, sur 160,000 actions, 2,880,000 francs.

Le compte de Profits et Pertes du deuxième semestre solde par un

bénéfice net de 3,526,185 fr. 95 c., sur la répartition duquel vous avez à statuer.

Nous vous proposons d'attribuer aux actions, pour complément du dividende de l'exercice 4876, 22 francs par action, soit 3,520,000 francs, laissant ainsi disponible, en dehors de la réserve pour le réescompte du portefeuille, un solde de 6,485 fr. 95 c. à reporter à nouveau.

Avant de passer au vote des résolutions qui vous seront proposées par le Conseil, permettez-nous de vous présenter quelques observations sommaires.

Si vous rapprochez cet exercice du précédent, vous constaterez une augmentation sur l'ensemble de nos opérations, portant plus particu-lièrement sur nos affaires d'escompte.

En effet, en regard du chiffre de l'année dernière, pour les escomptes de valeurs sur Paris, les départements et l'étranger, qui était de 1,203,369,203 fr. 96 c., nous vous présentons aujourd'hui, pour le même chapitre, un total de 1,477,965,749 fr. 19 c., soit une augmentation, en faveur du présent exercice, de 274 millions.

Cette marche ascendante de nos escomptes est la meilleure preuve du développement de nos affaires.

Il semble, au premier abord, qu'il aurait dû en résulter une augmentation de nos bénéfices; mais nous vous rappellerons que, pendant toute l'année, le taux de l'escompte à la Banque de France s'est constamment tenu à 3 0/0, et que, pendant un certain temps, le papier s'est négocié, hors banque, à un taux sensiblement inférieur au taux précité.

Aussi, bien que nous ayons atteint, pour cette branche de nos opérations, un chiffre que nous n'avions pas encore obtenu jusqu'ici, nous n'avons pu échapper aux effets de la réduction du prix de l'argent.

Malgré cette circonstance exceptionnelle, nous sommes heureux de vous signaler l'extension graduelle des opérations du siége central, qui, en définitive, doivent être la source première de nos profits.

A côté de l'importance de nos escomptes, nous vous ferons remarquer la somme minime entrée au contentieux pendant l'exercice.

Ce fait est la double conséquence de la solidité de la clientèle du Comptoir et du concours éclairé de nos honorables conseillers d'escompte.

La marche de nos agences en France a été régulière et satisfaisante, notamment celle de l'agence de Marseille.

A Nantes et à Lyon, les bénéfices ont été moindres, mais cela tient à ce que, sur ces deux places, nos succursales, à défaut d'autres aliments, ont dû se limiter à des opérations ordinaires d'escompte, dont les produits se sont ressentis, comme les nôtres, du bas prix de l'argent.

Nos comptes de l'étranger ont subi une diminution sensible sur les résultats du précédent exercice. La cause en est à la pénurie des transactions internationales, causée par les préoccupations de la politique orientale.

Les résultats de nos agences à l'étranger se sont maintenus à peu de chose près au même niveau que l'année dernière. Nous avons tenu, avant tout, à rester dans les bornes de la plus grande prudence, en évitant toutes les opérations qui présentaient un caractère aléatoire. Nous avons pensé qu'il valait mieux moins entreprendre que de nous exposer à des risques qui pouvaient découler des fluctuations énormes qui se sont produites, à la fois, dans le prix de l'argent fin et des marchandises.

Il nous reste maintenant à vous entretenir d'une vaste opération qui provoque, dans l'ensemble de nos services, un mouvement exceptionnel.

Nous voulons parler de l'unification et de la conversion de la Dette égyptienne.

Voici dans quelles circonstances le Comptoir a été appelé à donner son concours :

Au mois de mai dernier, le vice-roi d'Égypte, à la suite de la crise que venaient de traverser ses finances, signait avec un groupe français un contrat relatif à l'unification de sa dette et rendait un décret qui consacrait ce contrat. L'exécution de ce décret importait au plus haut point à la sécurité des capitaux français engagés en Égypte.

Il fallait donc la confier à un établissement public qui consentît à centraliser les opérations.

Nous n'avons pas sollicité cette lourde tâche; nous étions, d'ailleurs, sans intérêt direct dans la question, car, depuis la liquidation de notre agence d'Alexandrie, nous n'avions eu, ni de près ni de loin, aucun rapport avec le gouvernement égyptien. Mais nous n'avons pas cru devoir refuser notre concours lorsque, après avoir mesuré l'impor-

- 15 -

tance des créances françaises en Égypte, nous avons pensé que notre intervention pourrait leur être utile.

Aussi, nous avons consenti à ce que le Comptoir d'Escompte, sur la désignation du gouvernement français, fût indiqué dans le règlement promulgué le 25 mai par le vice-roi comme chargé de l'ensemble des opérations, tant à Paris qu'à Londres et au Caire.

Ce premier décret, rendu, comme nous venons de vous le dire, à la suite de négociations poursuivies avec un groupe exclusivement français, fut entravé, dès l'origine, par les résistances du marché anglais, où, vous le savez, les valeurs égyptiennes se négocient sur une vaste échelle.

Pendant de longs mois, il en est résulté un malaise qui n'a cessé que lorsque les deux pays, reconnaissant la nécessité d'un accord intime pour sauvegarder les intérêts de leurs nationaux, combinèrent une action énergique auprès du gouvernement égyptien.

En même temps, les porteurs français et anglais firent choix de deux négociateurs occupant un rang élevé dans le monde parlementaire et financier, M. Goschen, ancien ministre de S. M. la Reine d'Angleterre, et M. E. Joubert, vice-président de la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui consentirent à se rendre en Égypte pour aplanir les difficultés.

Cette mission a eu pour résultat le second décret du vice-roi d'Égypte, en date du 18 novembre 1876, qui a eu le double mérite d'amener l'union entre les créanciers et d'instituer le fonctionnement, en Égypte, d'une administration basée sur les principes de régularité existants en Europe pour la gestion des finances.

La promulgation de ce dernier décret, actuellement en pleine exécution, a donné une vigoureuse impulsion à la conversion Égyptienne.

Souleegner

Pour que vous puissiez vous rendre compte de l'importance du mandat confié au Comptoir, nous vous dirons qu'il s'agit de retirer de la circulation les anciens titres et de délivrer, par contre, 3,800,000 obligations de deux sortes, savoir : 2,950,000 de la dette unifiée 7 0/0 et 850,000 des chemins de fer égyptiens et du port d'Alexandrie.

Une partie de la commission stipulée au profit du Comptoir a été versée au compte de Profits et Pertes du présent exercice; le solde viendra en augmentation des résultats du prochain semestre.

Le dévouement de notre personnel, mis une fois de plus à l'épreuve pendant cette laborieuse campagne, ne nous a pas fait défaut un seul instant, et nous considérons comme un devoir de vous signaler son zèle constant.

Voici, Messieurs, quelles seront les résolutions sur lesquelles vous aurez à délibérer et qui sont soumises à votre approbation par le Conseil d'administration.

Première résolution.

Approbation des comptes de l'exercice 1876.

Le vote de cette résolution comporte :

Fixation du dividende pour l'exercice 1876 à 40 francs par action, sur lesquels un à-compte de 18 francs a été payé le 1^{er} août dernier et dont le solde de 22 francs, par action, sera payé, à la caisse du Comptoir, à partir de demain, 1^{er} février;

Report à nouveau, au crédit du compte de Profits et Pertes, de..... Fr. 405,404,40 soit 398,918 fr. 45 c. pour le réescompte du portefeuille, et 6,485 fr. 95 c. pour le solde des bénéfices.

Deuxième résolution.

Réélection ou remplacement de MM. Brassac, Le Villain et Th. Vernes d'Arlandes, administrateurs sortants.

Troisième résolution.

Réélection ou remplacement de M. Berthier, censeur sortant.

Deuxième résolution.

Réélection ou remplacement de MM. Brassac, Le Villain et Th. Vernes Arlandes, administrateurs sortants.

Troisième résolution.

Réélection ou remplacement de M. Berthier, censeur sortant.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DES ACTIONNAIRES DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

Il ressort de la connaissance que nous avons eue des opérations sociales pendant le dernie 7781 auyuai, 18 jud ont été faites régulière-

RAPPORT DES CENSEURS

regne dans les divers services, les contrôles utiles auxquels ils sont

Par M. DAGUIN

Le rapport du Conseil d'administration vous a fait connaître le mou-

vement des affaires de notre Société durant l'année 1876 et le résultat

All vous propose la distribution d'un dividende de 22 francs pour

Nous ayons l'honneur de vous présenter le rapport de votre Comité de censure.

Notre mission nettement définie par l'article 32 des statuts nous impose l'obligation de veiller à leur exécution, de nous livrer à l'examen des livres et de la comptabilité, à la vérification du portefeuille, des caisses des titres et des espèces, enfin de prendre part, mais seulement avec voix consultative, aux discussions relatives aux affaires sociales.

Notre présence à toutes les réunions du Conseil d'administration et des comités spéciaux formés dans son sein, l'empressement avec lequel

nous n'avons cessé d'être mis à même d'exerçer notre surveillance sur toutes les branches de l'administration, nous ont rendu facile l'accomplissement de la tâche que vous avez bien voulu nous confier.

Il ressort de la connaissance que nous avons eue des opérations sociales pendant le dernier exercice qu'elles ont été faites régulièrement.

La vérification des écritures nous a permis de constater l'ordre qui règne dans les divers services, les contrôles utiles auxquels ils sont soumis et la régularité avec laquelle ils fonctionnent, même lorsque, comme cette année, ils sont surpris par l'obligation d'un travail inusité.

Le rapport du Conseil d'administration vous a fait connaître le mouvement des affaires de notre Société durant l'année 1876 et le résultat final de l'exercice.

Il vous propose la distribution d'un dividende de 22 francs pour le second semestre, formant, avec les 18 francs d'à-compte précédemment répartis, un dividende de 40 francs par action, en laissant un solde de 6,485 fr. 95 c. à reporter au compte de 1877.

Le bilan qui vous est présenté offre toutes les conditions de sincérité désirables et vous permet de délibérer, en toute sécurité, sur le dividende dont le chiffre est soumis à votre approbation et que nous vous proposons d'adopter.

Permettez-nous, Messieurs, de signaler une seconde fois à votre attention certains faits consignés dans le rapport du Conseil que vous venez d'entendre. serque l'une nos anab semiol annice actions selle de la conseil que vous venez d'entendre.

Comparé au précédent, le dernier exercice présente une augmentation de 274 millions sur l'ensemble des opérations du Comptoir, portant particulièrement sur les escomptes, tant à Paris que dans les départements et à l'étranger. Cette marche ascendante des escomptes est la meilleure preuve du développement de nos affaires, et si, par suite de la réduction du prix de l'argent, les bénéfices n'ont pas présenté un accroissement correspondant, il n'en ressort pas moins comme conséquence que le Comptoir obtient chaque jour une place de plus en plus élevée dans la confiance du commerce. Cette extension graduelle de sa clientèle obtenue sans s'écarter des règles de la prudence, comme le constate la somme minime entrée au contentieux pendant l'exercice, est une garantie sérieuse pour les résultats à venir.

L'unification et la conversion de la dette égyptienne ont provoqué dans l'ensemble des services un mouvement exceptionnel auquel ils ont suffi, comme nous vous le disions plus haut, grâce à leur excellente organisation.

Cette lourde tâche que notre Société n'avait pas sollicitée, alors qu'elle n'avait aucun intérêt engagé avec le gouvernement égyptien, n'a été acceptée par elle qu'après avoir mesuré l'importance des créances françaises en Égypte. Elle n'a pas cru devoir refuser son concours dans ces circonstances, et elle a consenti à ce que le Comptoir d'Escompte, sur la désignation du gouvernement français, fût indiqué dans le règlement promulgué le 25 mai par le vice-roi comme chargé de l'ensemble des opérations, tant à Paris qu'à Londres et au Caire.

Après des négociations nombreuses qui vous ont été signalées, est intervenu le décret du 18 novembre 1876, actuellement en pleine exécution, qui amènera, dans un avenir prochain, la réalisation de la combinaison adoptée.

Souligner

L'importance du mandat confié au Comptoir n'échappe à aucun de vous. Il en retirera une rémunération en harmonie avec le service rendu. Mais en dehors du bénéfice matériel, il trouvera le bénéfice moral d'avoir été désigné, par sa puissante organisation et l'honorabilité de son administration, pour mener à bonne fin une opération qui doit être si utile non-seulement aux intérêts français, mais encore aux intérêts des autres pays, et qui présente véritablement un caractère international.

Vous le voyez, Messieurs, le rôle du Comptoir dans le monde financier comme dans le milieu commercial tend chaque jour à grandir; nous devons nous en applaudir et reconnaître, pour être justes, que nous le devons à l'impulsion à la fois éclairée et prudente donnée à nos affaires par le Conseil d'administration et la Direction.

Nous tenons, avant de terminer, à vous signaler le zèle et le dévouement que le nombreux personnel du Comptoir a continué à montrer dans l'accomplissement de ses devoirs

Cette Jourde táche que notre Société n'avait pas sollicitée, alors qu'ellen avait aucun intérêt engagé avec le gouvernement égyptien, n'a été acceptée par elle qu'après avoir mesuré l'importance des créances françaises en Égypte. Elle, n'a pas cru devoir refuser son concours dans des circonstances, et elle a consenti à ce que le Comptoir d'Escompte, sur la désignation du gouv<u>ernement français</u> fut indique dans le règlement promulgué le 25 mai par le vice-roi comme chargé de l'ensemble des opérations, tant à Paris qu'a Londrés et au Caire.

Après des négociations nombreuses qui vous ont été signalées, est intervenu le décret du 18 novembre 1876, actuellement en pleine exécution, qui amènera, dans un aveuir prochain, la réalisation de la combinaison adoptée.

1º ESCOMPTE DES EFFETS SUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS.

	DATES	DATES	EFFETS	SOMMES
	Solden and Constitution of the Association	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		fr. (
JANVIER 25 j	ours ouvrables		133.008	79.726.735 7
JANVIER 25 J	ours ouviables	urs ouvrables	128.747	95.317.102 4
FÉVRIER 25			143.324	99.382.936
Mars 27			136.721	93.034.699
AVRIL 25			150.525	106.745.218
MAI 26			148.529	
Juin 26			153.280	
JUILLET 26			142.344	
Аоит 26			148.625	and the contract of the contract of
SEPTEMBRE 26			159.889	CONTRACTOR OF THE REAL PROPERTY CAN
OCTOBRE 26		•	160.569	
Novembre 25			172.795	
Décembre 25				
308 i	ours ouvrables.		1.778.356	1.222.981.355
111 840 30 226,482 83		ne des effets		687
80 008 +	e des effets			
	Moven	ne par jour		3.970.718
11 818 711	e par jours	orno york		

2º ESCOMPTE DES VALEURS SUR L'ÉTRANGER.

SOMMES	STANER	DATES	DATES	EFFETS	SOMMES
3 31			and an interest of the second	0,000	fr. c.
T. SANGES . TI	018.95 ;	ours ouvrables	ieshdarena ex	2.699	16.170.510 5
FÉVRIER		ours our rubion		2.870	10.0=0.11
MARS				3.182	15.624.728 0
AVRIL				3.028	16.454.907 9
MAI				3.026	22.588.951 1
Juin				3.095	18.421.215 7
				3.018	33.221.256.8
JUILLET				2.950	21.893.383 8
Aout				2.921	18.899.935 1
SEPTEMBRE	20		,,	2.979	23.235.443 1
OCTOBRE		1.47		3.149	29.391.805 3
Novembre	25	2.24.7 . 27 X		3.238	25.252.541 0
Décembre	-	jours ouvrables.	urs ouvrables.	36.155	254.984.393 9
	The section of the se		oyenne des effets	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T	7.052 5
749.107 18		per jour	yenne par jour		827.871 4

3° EFFETS REMIS A L'ENCAISSEMENT.

santinos	erasas	DATES	ATTAC EFFETS	SOMMES
				fr.
	1800.861		10.606	2.717.046 5
		rs ouvrables	10.333	2.295.548 2
FÉVRIER			11.243	2.556.779
MARS			9.056	2.046.570 (
AVRIL	25		9.082	2.259.626
MAI			15.050	3.788.078
Juin			15.668	3.807.005
JUILLET			13.387	3.350.136
AOUT		8 <u>7</u> . 2	11.870	2.726.444
SEPTEMBRE.		A NAME OF THE PARTY OF THE PART	12.414	4.356.611
OCTOBRE			12 791	3.027.265
NOVEMBRE			13.380	3.295.369
DÉCEMBRE	STREET OF STREET	augushlas	144.880	36.226.482
	308 10	urs ouvrables.	tole , and a second	250
			des effets	
3.070.718 G		strue par jour	oar jour	117.618

4º EFFETS REMIS PAR LES AGENCES.

SONIES	RFFRIS	DATES	. , DATES	EFFETS	SOMMES
	-		oprikasjo paratoko paratoka bila in portangana		fr. 0
c 012 07). AL.	000 %	no ouvenblos	poldssaud.ssa	6.510	17.283.843 4
		rs ouvrables		6.924	17.905.341 2
FÉVRIER	25			7.921	18.721.239 9
MARS	27			7.074	18.232.864
AVRIL	25			7.989	19.664.968 1
MAI	26			7.639	16.599.337
Juin	26			7.657	17.927.654
JUILLET		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		7.705	17.230.284
AOUT	26			8.052	22.346.027
SEPTEMBRE.	26			8.020	19.959.347
Остовке	26		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		24.380.194
Novembre				9.393	20.473.913
DÉCEMBRE			ouvrables,	93.579	230.725.015
	308 jo	urs ouvrables.		-	
T. 652 53		des ellets	Ioyenne des effets		2.465
827,871.40		M par your	Toyenne par jour		749.107

5° AVANCES SUR EFFETS PUBLICS ET ACCEPTATIONS.

DATES	SOMMES
JANVIER 25 jours ouvrables FÉVRIER 25 MARS 27 AVRIL 25 MAI 26 JUIN 26 JUILLET 26 AOUT 26 SEPTEMBRE 26 OCTOBRE 26 NOVEMBRE 25 DÉCEMBRE 25 308 jours ouvrables	26.888.388 77 24.784.448 85 11.847.305 58 21.676.726 33 16.836.549 94
Moyenne par mois	

6° SOUSCRIPTIONS, VENTES ET ACHATS DE FONDS PUBLICS.

CONTROL OF THE SAME	DATES	SOMMES
LANGER 25 io	urs ouvrables	fr. c. 20.081.260 25
FÉVRIER 25		
MARS 27	==	22 242 400 00
		01 450 604 50
AVRIL 25		22 700 101 10
MAI 26		
Juin 26		22 222 245 50
JUILLET 26		20 217 172 02
AOUT 26	<i>,</i> —	
SEPTEMBRE 26	· · ·	
Остовке 26	—	
NOVEMBRE 25	· —	19.633.469 40
DÉCEMBRE 25	· — · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	16.496.532 92
308 j	ours ouvrables.	393.034.962 79
	Moyenne par mois	32.752.913 56
70 gr 100 to 1	Moyenne par jour	1.276.087 54

7º OPÉRATIONS DES AGENCES

DANS LES COLONIES FRANÇAISES ET A L'ÉTRANGER.

DATES	TIRAGES SUR FRANCE et sur l'étranger	OPÉRATIONS LOCALES	TOTAL DES OPÉRATIONS
JANVIER. FÉVRIER MARS AVRIL MAI JUIN. JUILLET AOUT SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE. DÉCEMBRE.	8,457,719 96 8,041,954 60 7,324,855 85 8,021,687 29 8,038,757 06 5,960,827 22 7,405,847 87 12,457,428 24 10,861,074 06 11,499,367 73 10,451,109 82	fr. c. 113.435.528 38 216.261.129 35 118.503.481 46 212.661.669 96 218.165.842 39 214.433.114 59 319.558.709 35 423.533.929 04 227.896.472 97 123.740.648 27 226.940.605 20 120.253.481 24	fr. c. 121.893.248 34 224.303.083 95 125.828.337.31 220.683.357 25 226.204.599 45 220.393.941 81 326.964.557 22 435.991.357 28 238.757.547 03 435.240.046 x 237.391.715 02 434.475.301 28
Moyenr	le des opérations par	mois	195.677.255 1

8° OPÉRATIONS DES AGENCES EN FRANCE

DATES	OPÉRATIONS LOCALES	TIRAGES SUR FRANCE et sur l'étranger	TOTAL DES OPÉRATIONS
JANVIER FÉVRIER MARS AVRIL MAI JUIN JUILLET AOUT SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE.	46.488.784 20 44.794.832 72 44.909.700 » 43.587.080 64 50.798.130 81 51.769.086 08 50.662.358 11	fr. c. 2.762.568 25 2.345.885 56 4.511.475.42 5.193.557 95 4.183.940 06 4.292.879 47 4.448.651 57 4.772.122 33 6.303.916 80 5.297.699 19 4.291.946 52 4.750.649 24	fr. c. 46.135.845 70 47.552.451.07 45.351.348 24 50.866.763 84 50.672 724 26 49.087.712 19 49.358.351 57 48.359.202 97 57.102.047 61 57.066.785 27 54.954.304 63 59.350.967 53
Moyen	e des opérations p	par mois	51.321.542 07

9º RÉCAPITULATION DES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1876.

DÉTAIL	SOMMES
through the second of the second	fr. c.
1° Escompte des Effets sur Paris et les départements	1.222.981.355 28
2º Escompte des valeurs sur l'étranger	254.984.393 91
3º Effets remis à l'encaissement	36.226.482 83
4° Effets remis par les Agences	230.725.015 97
5° Ayances sur Effets publics et acceptations	190.108.208 35
6° Souscriptions, Ventes et Achats de fonds publics	393.034.962 79
7º Opérations des Agences dans les colonies et à l'étranger	2.348.127.061 89
8° Opérations des Agences en France	615.858.504 88
Total	5.292.045.985 90
Moyenne des opérations par mois	441.003.832 15

CAISSE.

DATES	RECETTES	DÉPENSES
Solde au 31 décembre 1875	fr. c. 6.048.267 15	fr. c.
JANVIER		146.441.909 55
FÉVRIER 177.319.087 61		175.931.190 82
MARS 181.206.054 64		183.100.782 12
AVRIL 175.068.660 74		172.225.040 95
MAI 208.616.836 26		210.114.952 46
Juin 192.091.073 31		194.667.328 23
JUILLET 270.211.951 61	2.279.853.134 »	267.408.788 77
AOUT 197.903.485 72		197.136.329 58
Septembre		191.461.829 99
Остовке 170.347.329 50		167.584.029 88
NOVEMBRE 175.839.116 45		178.031.517 46
Décembre		196.282.851 08
		2.280.386.550 89
Solde au 31 décembre 1876		5.514.850 26
	2.285.901.401 15	2.285.901.401 15
Moyenne des paiements par mois		190.032.212 57

- 28 -

MOUVEMENT DES COMPTES COURANTS D'ESPÈCES.

DATES	ENTRÉES	SORTIES		
Solde au 31 décembre 1875 JANVIER. 32.829.629 89 FÉVRIER. 40.623.378 37 MARS. 36.308.035 05 AVRIL. 36.568.161 19 MAI. 53.058.066 49 JUIN. 45.062.526 52 JUILLET 52.735.538 05 AOUT 51.188.540 89 SEPTEMBRE 32.872.576 07 OCTOBRE 33.486.296 15 NOVEMBRE 42.045.873 54 DÉCEMBRE 46.904.766 93	fr. c. 54.088.951 50 503.683.389 14	fr. c. 29.904.667 93 31.239.638 54 33.674.865 61 43.225.330 25 44.463.651 03 47.220.369 82 51.291.982 74 49.092.149 90 35.875.514 90 40.571.824 00 39.459.014 22 39.784.058 00		
Solde au 31 décembre 1876	557.772.340 64	485.803.067 71.969.273 6		
Moyenne des versements par mois		557 772.340 6		

		. 1		15	97	46	2.0	60	47	16	31	35	33	6 1	35	05	25
	SORTIES.	Sommes.				15.230.342	94 500 796	19.310.807	30.391.171	21.291.092	19.536.777	25.267.618	22.948.915	25.296.485	246,286.615	14.084.802	260.371.417 55
GER.	S	Effets.	8	2.639	2.805	3,319	2.953	3.398	3.123	3.089.	2.975	2.992	2.912	3.000	36.188	1.320	37.508
ÉTRANGER	ENTRÉES.	Sommes.	5.265.160 24				16.566.729 25	18, 431, 257, 88	33.221.256 88	21.893.383 83	18.899.935 12	23.235,443 19	29.391.805 37	25.252.541 09	260.371.417 55 36.188	æ	260.371.417 55 37.508
	EN	Effets.	1.314	2.699	2.870	3.182	3.067	3.026	3.018	2.950	2.921	9.979	3.149	3.238	37.508	я	37.508
		· ali	Solde au 34 décembre 1875.	JANVIER 1876	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JULIET	Aour	SEPTEMBRE	OCTOBRE	Novembre	Décembre	10	Solde au 31 décembre 4876.	
	SORTIES.	Sommes.	a	52.190.976 93		51.895.083	56.772.395	59 977 867 99	64.195.145		66.837.428 89	67.960.433 37	66.906.313 54	67.137.060 76	1.500.504 728.614.243 64	58.105.003 76	786.719.247 40
NCE.	SO	Effets.	æ	120.027	111.609	117.878	110.306	122.554	132.638	130.274	122.972	130.510	137.808	138.119	.500.504	83.596	.584,100
PROVINCE	ENTRÉES.	Sommes.	42,838,376,94	51.221.008 77	51.123.264 01			63.796.740 22			69.086.567 89	69.498.535 82	70.549.412 75	68.668.822 84	1,584,100 786,719,247 40	. «	.584.100 786.719.247.40 1.584,100 786.719.247
	ENJ	Effets.	60,936	113.222	108.884	122.641	114.242	124.557	134.401	122.906	125.714	136.712	138.687	151.828	1.584.100	290 A	1.584.100
			Solde au 34 décembre	JANVIER 1876	FÉVRIER	MARS	AVRIL	Mar	JUILIET.	Aour	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE		Solde au 34 décembre 1876	eyla eyla fay ara
	SORTIES.	Sommes.	A	51.067.525 44 JANVIER	51,441.189 88			58 44 789 90					69.704.466 91	66.093.708 03	745.080.810 70	26.716 35.311.123 36	780.391.934 06
PARIS.	S	Effets.	e	37	35.963	38.181		42.025					44.176	42.086	485.033	26.716	511.749
PAI	ENTRÉES.	Sommes.	34.464.813.84	48.506.616 94	64.394.727 66			64.873.073 30					68.700.724 50 44.176	58.904.083 96	511.749 780.391.934 06 485.033 745.080.810 70	œ	511.749 780.391.934 06 511.749 780.391.934 06
	E	Effets.	18,098	36.902	37.120	39.847	38.609	43.039	706 67	40.530	42.833	43.611	43.368	43.740	511.749	R	511.749
			Solde au 31 décembre	JANVIER 1876 .	FÉVRIER	MARS	AVRIL	Mai	Jun rem	Aour	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE		Soldeau 31 décembre 1876.	

RÉCAPITULATION

TOTAUX		187. 223. 378 80 181. 600. 556 71 180. 052. 737 41 175. 685. 883 12 183. 292. 924 81 194. 301. 446 79 198. 493. 856 71 192. 734. 277 60 198. 604. 658 11 190. 638. 391 05 202. 592. 664 38 185. 857. 113 96							
EFFETS en circulation avec	l'endossement du Comptoir. 106.727.924 03 85.767.006 84 64.563 658 71 62.819 944 52 69.469 360 48 72.019 549 35 73.400 735 77 77.366.509 23 79.147.387 09 86.517.901 77 89.389.928 26 78.356.184 64								
EFFETS A ÉCHOIR en									
SORTIES.	Sommes.	147.968.032 52 144.009.611 55 146.630.154 94 132.392.182 11 150.301.138 93 137.750.457 40 162.484.472 53 148.688.363 11 153.451.848 42 168.218.457 71 159.559.695 78	1,719,981.669 69 107,500,929 32	1.827.482.599 01					
SC	Effets.	160.550 150.377 159.378 150.965 167.542 169.527 177.924 173.859 166.156 177.346 184.896	2.021.725	2.133.357					
ENTRÉES.	Sommes.	82.565.351 02	1.827.482.599 01 "	1.827.482.599 01					
EN	Effets.	2.053,009	2.133.357	2.133.357					
	15 (1) (1) (2) (1) (2) (1) (2) (3)	152.823 115.898.136 27 148.874 129.347.706 65 165.670 136.285.683 77 155. 918 129.769.042 01 170.622 151.258.764 66 174.313 146.208.790 51 179.623 165.295.696 03 166.386 138.963.010 54 171.468 157.541.351 07 183.302 152.881.675 97 185.204 168.641.942 62 198.806 152.885.447 89							
onson online rando		Solde au 31 décembre 1875. JANVIER MARS. AVRIT. MAT JUILLET AOUT. SEPTEMBRE. OCTOBRE. NOVEMBRE DÉCEMBRE	Solde au 31 décembre 1876						

PROFITS ET PERTES

Du 1er Janvier au 30 Juin 1876.

Du 1er Juillet au 31 Décembre 1876.

	CRÉDIT Solde au 31 décembre 1875. Réescompte du Portefeuille. Sur les bordereaux admis à l'escompte et avals. Sur les remises à encaisser. 554,773 75 6.602 20 978,152 47 40.772 50		7.788.528 22		CRÉDIT Solde au 30 juin 1876 { Réescompte du portefeuille } 477.144 90
Commissions et Bénéfices divers	Sur les comptes courants et agences en France. 2.704.252 24 Sur les comptes courants et agences à l'étranger 3.067.161 85 Sur les avances sur effets publics. 74.318 20 Sur les valeurs en dépôt (droits de garde) 48.237 88 Sur les opérations diverses 344.257 16	7.227.152 27		Intérêts, Changes, Commissions et Bénéfices divers	Sur les comptes courants et agences en France 3.801.081 78 3.706.405 38 8.784.854 67 Sur les avances sur effets publics
	DÉBIT				DÉBIT
Intérêts, Changes, Commissions et Pertes diverses Contentieux de Paris Frais généraux	Sur les réescomptes à la Banque et sur place	$ \begin{array}{c} 45 \\ 395 \\ 905 \\ 222 \\ 93 \end{array} $ $ 39.560 29 $ $ 40 \\ 80 \\ 80 \\ 30 $ $ 913.764 20 $		Intérêts, Changes, Commissions et Pertes diverses Contentieux de Paris Frais généraux	Sur les réescomptes à la Banque et sur place
	Bénéfice net au 30 juin 1876		2.891.225 9		Bénéfice net au 31 décembre 1876
	Répartition: Intérêts statutaires 2 0/0	s 2.880.000 » 11.225 90	1 2.891.220		Répartition: Intérêts statutaires 2 0/0

PROCÈS-VERBAL

E LA SÉANCE DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

DU MERCREDI 31 JANVIER 1877

L'an 1877, le mercredi 31 janvier, à 2 heures de relevée, les actionnaires du Comptoir d'Escompte de Paris, convoqués conformément à l'article 36 des statuts, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, salle Herz, rue de la Victoire, 48, sous la présidence de M. Hentsch, Président du Conseil d'administration.

Étaient présents:

MM. BÉRARD,

Brassac,

FIRMIN-DIDOT,

GILLET,

LE VILLAIN,

Prévost,

SIEGFRIED,

TALAMON,

Teissonnière,

THOMAS,

MM. BERTHIER,

DAGUIN, FORGET,

M. G. GIROD,

Administrateurs.

Censeurs.

Directeur.

M. le Président expose que, suivant les prescriptions de l'article 35 des statuts, dont il donne lecture, les convocations ont été faites un mois d'avance dans les journaux d'annonces légales et dans divers journaux politiques et financiers dont il dépose les numéros sur le bureau, afin qu'ils puissent être vérifiés par MM. les scrutateurs.

Il ajoute qu'aux termes de l'article 36 des statuts, les délibérations de l'Assemblée ne sont valables, dans une première réunion, qu'autant que cent actionnaires, au moins, non compris les membres du Conseil d'administration et du Comité de censure, y ont participé et que les Actionnaires assistant à la réunion représentant au moins un sixième du capital social, soit 26,667 actions.

Le Président constate que le nombre des actionnaires présents est de beaucoup supérieur à celui prescrit par les statuts, et il annonce que les premières additions des listes des actions représentées relèvent un nombre d'actions de beaucoup supérieur au sixième du capital social.

Le Président propose, en conséquence, en attendant que les feuilles de présence soient arrêtées et déposées sur le bureau, de continuer la séance en procédant à la formation du bureau.

Après lecture de l'article 39 des statuts, le Président invite les deux plus forts actionnaires présents, MM. Arnaud-Jeanti et Masson, porteurs, le premier de 390 actions, le second de 200 actions, à remplir les fonctions de scrutateurs.

MM. Arnaud-Jeanti et Masson acceptent et prennent place au bureau.

M. Teissonnière, administrateur, est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de l'Assemblée.

Le bureau étant ainsi constitué procède à la vérification des publications statutaires et des feuilles de présence qui viennent d'être déposées.

Il résulte de ces constatations que 738 actionnaires, étrangers au Conseil d'administration et au Comité de censure, représentant ensemble 23,199 actions donnant droit à 1,910 voix, assistent à la réunion, et que 339 actionnaires, possesseurs de 15,838 actions donnant droit à 1,237 voix, ont donné mandat à des membres présents de l'Assemblée. D'où il résulte un total de 1,077 actionnaires présents ou représentés, formant ensemble 39,037 actions.

Le Président déclare que l'Assemblée générale est valablement constituée et qu'elle peut délibérer.

Il donne lecture de l'article 38 des statuts, qui définit les questions qui, seules, peuvent être valablement traitées par l'Assemblée.

ART. 38.

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'administration; il n'y sera porté que les propositions émanant de ce Conseil et celles qui lui auront été communiquées huit jours au moins avant la convocation de l'Assemblée générale, avec la signature d'actionnaires possédant ensemble un sixième au moins du fonds social.

Aucun autre objet que ceux de l'ordre du jour ne peut être mis en délibération.

Il continue par la lecture de l'ordre du jour de l'Assemblée, tel qu'il a été arrêté par le Conseil d'administration et indiqué dans les avis de convocation :

Lecture du compte rendu des opérations de l'exercice 4876;

Lecture du rapport de MM. les censeurs ;

Approbation des comptes de l'exercice;

Réélection ou remplacement de M. Berthier, censeur sortant.

Le Président, après avoir rappelé l'article 41 des statuts, ainsi conçu:

L'Assemblée générale entend le rapport du Conseil d'administration sur les opérations du Comptoir et la situation des affaires sociales, ainsi que le rapport des censeurs;

donne la parole à M. Teissonnière, administrateur, pour la lecture du rapport du Conseil d'administration.

Le Président donne ensuite la parole à M. Daguin, censeur, pour la lecture du rapport du Comité de censure.

Après la lecture de ces deux rapports, le Président demande si quelque membre de l'Assemblée désire prendre la parole sur les communications qui viennent d'être faites aux actionnaires.

Aucun actionnaire ne demandant la parole, le Président annonce qu'il va être procédé, par assis et levé, à l'approbation des comptes de l'exercice 1876.

En conséquence, il met aux voix la

Première résolution.

Approbation des comptes de l'exercice 1876,

après avoir rappelé que le vote de cette résolution comporte :

Fixation du dividende pour l'exercice 1876 à 40 francs par action,

— 37 **—**

sur lesquels un à-compte de 18 francs a été payé le 1^{er} août dernier, et dont le solde de 22 francs par action sera payé à la caisse du Comptoir à partir du 1^{er} février 1877;

Cette première résolution est approuvée à l'unanimité.

Avant de procéder au vote des 2° et 3° résolutions ayant pour objet la réélection ou le remplacement des trois administrateurs sortants et du censeur sortant, le Président rappelle les prescriptions de l'article 44 des Statuts :

L'Assemblée procède à l'élection des administrateurs et des censeurs qu'il y a lieu de nommer en remplacement de ceux dont les fonctions sont expirées ou devenues vacantes.

Ces nominations s'effectuent par bulletins secrets et individuels, à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Le Président fait observer qu'il résulte de cet article que le mode de votation par voie de scrutin secret et individuel est de droit.

Aucun actionnaire ne réclamant le scrutin secret et l'Assemblée se prononçant pour le mode de votation par assis et levé, le Président appelle successivement les deux autres résolutions mentionnées à l'ordre du jour :

Deuxième résolution.

Réélection ou remplacement de MM. Brassac, Le Villain et Th. Vernes d'Arlandes, administrateurs sortants.

MM. Brassac, Le Villain et Th. Vernes d'Arlandes, dont la réélection a été mise successivement aux voix, sont réélus pour cinq ans à l'unanimité.

Troisième résolution.

Réélection ou remplacement de M. Berthier, censeur sortant.

M. Berthier est réélu pour trois ans à l'unanimité.

Au moyen des nominations qui précèdent, le Conseil d'administration et le Comité de censure se trouvent composés ainsi qu'il suit :

Administrateurs: MM. Baudelot, Bérard, Brassac, Firmin-Didot, DuBochet, Gillet, Hentsch, Président du Conseil, Le Villain, Poirier, Prévost, J. Siegfried, Talamon, Teissonnière, Thomas, Th. Vernes d'Arlandes.

Censeurs: MM. Berthier, Daguin, Forget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 2 heures 3/4. Et ont signé, après lecture, le présent procès-verbal:

MM. HENTSCH, Président.

ARNAUD-JEANTI,

MASSON,

TEISSONNIÈRE, Secrétaire.